

L'Association Européenne de l'Université (EUA) se félicite du débat français actuel sur l'autonomie des universités

L'Association Européenne de l'Université (EUA) suit avec attention le débat actuel sur l'autonomie des universités en France initié par la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. En tant qu'organisation représentant plus de 700 établissements d'enseignement supérieur dans 46 pays européens, l'EUA souligne que les universités à travers l'Europe ont besoin de plus d'autonomie et de financement afin de permettre à l'Europe d'être compétitive. L'Association explique aussi qu'avec plus d'autonomie, les universités pourraient s'adapter plus facilement à des changements de société et pourraient augmenter le « transfert des connaissances » entre les universités et les entreprises.

'L'autonomie est un des facteurs clés non seulement pour les universités en France mais dans toute l'Europe. Nous espérons donc que le débat actuel en France va promouvoir un débat plus profond sur ce sujet » souligne la secrétaire générale de l'EUA Lesley Wilson.

« Si nous ne pouvons pas décider par nous-mêmes qui embaucher, comment dépenser notre argent, nous ne serons jamais capables de changer ». L'autonomie est l'un des cinq thèmes principaux d'une déclaration de l'EUA qui a été présentée aux 46 ministres européens en charge de l'éducation, à l'occasion de la rencontre ministérielle du processus de Bologne en mai 2007. (La version intégrale en français est disponible sur : http://www.eua.be/fileadmin/user_upload/files/Publications/Lisbon_Declaration_final_French_version.pdf)

La déclaration souligne: "pour les universités, la capacité d'adaptation et la flexibilité requises pour répondre à une société en mutation, et à des demandes en constante évolution, dépendent avant tout d'une plus grande autonomie et d'un financement adéquat, deux éléments essentiels pour donner aux universités les marges de manoeuvre nécessaires à leur développement. Avoir pour objectif commun de contribuer au développement de l'Europe n'est pas synonyme d'uniformisation ; au contraire, cela implique que chaque université définisse et poursuive sa mission propre et qu'ensemble elles satisfassent aux besoins de chaque nation et de l'Europe tout entière. L'autonomie implique le contrôle des principales ressources telles que le patrimoine immobilier, et les personnels ; cela implique également d'accepter d'être responsable tant à l'interne, vis-à-vis de la communauté universitaire (personnels et étudiants), que devant la société tout entière."

« Nous constatons aussi avec satisfaction que notre membre français, la Conférence des Présidents d'Universités (CPU) joue un rôle consultatif dans la préparation de ces réformes. Nous suivons avec grand intérêt le déroulement de ces débats actuels », ajoute Lesley Wilson.

Contact presse : Andrew Miller :

Email : andrew.miller@eua.be

Tel : +32 2 788 5319

Portable : 32 473 74 8785

L'Association Européenne de l'Université (EUA) représente et soutient les établissements d'enseignement supérieur dans 46 pays en mettant à leur disposition un lieu d'échange et d'information unique pour favoriser leur développement et la coopération interuniversitaire. Grâce à son expertise et à la diversité de ses membres, l'EUA joue un rôle essentiel dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'implication de l'Association dans le processus de Bologne et la politique de recherche européenne ainsi que ses relations avec différents acteurs européens et internationaux garantissent sa capacité à débattre des problèmes cruciaux rencontrés par les universités.